

Daniel GARRIGUE
Député de la Dordogne

Le 28 avril 2008

Nos réf : DG/SI/08-38-1

Note à l'attention de M. Hervé Morin, ministre de la Défense

Objet : Avenir de l'Etablissement Spécialisé du Commissariat de l'Armée de Terre (ESCAT) de Bergerac dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et du livre blanc sur la Défense.

Les « fuites » publiées par la presse, il y a un peu plus de trois semaines, ont laissé entendre que l'ESCAT de Bergerac pourrait être supprimé dans le cadre de la réorganisation du ministère de la Défense. Lors du rendez-vous que j'ai eu avec lui le 16 avril, au ministère, M. Alain Marc, chef du cabinet civil du ministre, m'a informé qu'aucune décision n'était encore arrêtée mais que l'objectif général de la réorganisation était d'assurer un regroupement territorial des différentes unités.

Si l'on comprend bien l'intérêt de principe de cet objectif de regroupement territorial, son application à l'ESCAT de Bergerac ne me paraît pas forcément judicieux pour au moins trois raisons :

1 - L'effort de rationalisation des établissements spécialisés du commissariat de l'armée de terre a déjà été très largement engagé :

En effet, alors que dans le passé, ces établissements étaient relativement dispersés, tout l'effort a consisté à les regrouper, au point que ne subsistent aujourd'hui que deux établissements : Bergerac et Châtres – l'établissement de Bergerac ayant pour mission de réceptionner, stocker et distribuer les effets d'habillement au profit des personnels militaires de l'Armée de Terre, stationnés dans la moitié sud de la France, des implantations outre-mer et des personnels de la légion étrangère.

Ce regroupement s'est accompagné de la mise en oeuvre de la Nouvelle Politique d'Habillement qui consiste à approvisionner individuellement les personnels de l'armée de terre, selon un système analogue à celui des sociétés de Ventes Par Correspondance du type La Redoute. Cet effort de modernisation allie la souplesse et l'élimination des gaspillages liés à l'approvisionnement collectif qui se faisait auparavant à partir d'un plus grand nombre d'unités. Il s'est traduit par la mise en place, à Bergerac, d'une chaîne de préparation semi-